Anna Bozzo* et Pierre-Jean Luizard**

Introduction

Les printemps arabes ont partout libéré l'espace public: un espace de liberté que tous les segments de la société ont soudainement occupé, notamment ceux qui, comme les islamistes, en avaient été privés. La rue a arraché une liberté d'expression longtemps confisquée.

Même si l'islam n'était pas la première référence dans les slogans criés dans les rues, les militants des mouvements islamistes n'étaient pas absents. Ayant été les cibles de la répression sous les régimes autoritaires, qui les avaient incarcérés et condamnés à la clandestinité, ils ont bénéficié de cette nouvelle donne, récupérant une liberté d'action et une visibilité grandissante, associée ou non à un dessin politique de prise de pouvoir. Ils se sont trouvés engagés, dans certains pays, dans des compétitions électorales qui n'étaient pas jouées d'avance et qui ont dicté l'élaboration de nouvelles stratégies où la pratique militante, la présence sur le terrain et le travail de proximité constituaient des avantages. En concurrence avec les autres mouvements et partis présents sur la scène politique, les partis et mouvements islamistes se trouvent actuellement au cœur des polarisations en cours dans les pays du Proche-Orient et du Maghreb, qu'ils soient engagés dans des phases de transition ou, bien plus tragiquement, dans des processus de confrontation armée.

La haine semble s'être généralisée dans le monde arabe. Elle se manifeste le plus souvent sous la forme de haine confessionnelle, mais aussi de lutte acharnée opposant des mouvements à référents religieux à des mouvements laïques ou laïcisants ou à l'armée, même si l'on trouve également des haines

^{*} Professeur associé, Università degli Studi Roma Tre, Rome - Groupe Sociétés, Religions, Laïcités.

Directeur de recherche au CNRS (Groupe Sociétés, Religions, Laïcités, UMR 8582 CNRS/EPHE).

ethniques et tribales, comme celles qui opposent les nationalistes kurdes aux djihadistes sunnites en Irak et en Syrie, ou celles qui provoquent les luttes entre clans en Libye. Depuis l'Irak jusqu'au Yémen, en passant par la Syrie, le processus de confessionnalisation est à l'œuvre, comme on le voit à travers des études de cas (la Turquie n'est plus épargnée). Haine politique également, comme l'illustre l'éclatement de la scène politique égyptienne en deux, voire trois camps (l'armée et ses partisans, les Frères musulmans et ce qu'il reste du mouvement des jeunes révolutionnaires de 2011) irrémédiablement opposés.

Quatre ans après les révoltes qui ont secoué le monde arabe, haines confessionnelles et haines politiques se trouvent entremêlées: comment se sont-elles construites et jusqu'à quel point sont-elles comparables? Quelle est la place de l'islam, notamment des acteurs se réclamant de l'islam, dans cette polarisation que connaissent la plupart des sociétés arabes en transition (Égypte, Tunisie, Syrie, Yémen) et, au-delà (Turquie)? Tenter de répondre à toutes ces questions, alors que les analyses se multiplient et les anciens paradigmes tombent les uns après les autres, a été l'objet d'un colloque organisé conjointement à Paris les 26 et 27 mars 2014 par le Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (GSRL), le Département de Sciences Humaines de l'Université Roma Tre, l'Institut d'Études de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman (IISMM), l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS). Le présent ouvrage en est issu partiellement. Encore fallait-il parvenir à résoudre une double série de problèmes méthodologiques majeurs.

La première touche à la temporalité: comment travailler quand nous les chercheurs sommes sollicités sans cesse par une actualité mouvante dont on ignore encore la temporalité à court, moyen ou long terme?

Une autre série de problèmes concerne la posture scientifique du chercheur, quand il doit déchiffrer une situation de conflit: comment faire de la recherche dans des pays polarisés sur le plan politique et/ou confessionnel? Comment se situer lorsque les collègues, sur le terrain ou dans les diasporas, sont parties prenantes aux conflits en cours? La confrontation de nos expériences a ouvert la voie à un état des lieux de ce qui nous est permis, en tant que chercheurs, dans un contexte de crise aigüe. Les auteurs des textes ici rassemblés ont accepté de se prêter à un exercice difficile: traiter d'une problématique fondamentale sur le temps court.

La brusque émergence, à partir de janvier 2014, d'un groupe armé sunnite issu d'Al-Qaïda et actuellement en concurrence avec cette dernière, qui s'est donné le nom d'État islamique et s'est emparé de territoires à cheval sur l'Irak et la Syrie, semble justifier notre attention pour cette

polarisation confessionnelle qui oppose les sunnites à tous ceux qui ne le sont pas: chiites, alaouites, yézidis, chrétiens... Or, il s'agit d'une polarisation dont la dimension est spécifiquement arabe et ceci même si le califat auto-proclamé à Mossoul le 29 juin 2014 s'adresse à l'ensemble de l'umma musulmane. Etablir la genèse de ces polarisations confessionnelles dans la crise d'États arabes comme la Syrie et l'Irak est donc essentiel. Ces États ont beaucoup en commun: créations coloniales aux frontières artificielles, ils n'ont pas réussi à susciter les mécanismes d'une citovenneté partagée. Cela explique peut-être que, en tant que sièges du pouvoir politique, ils aient accueilli autant de régimes autoritaires contre lesquels la haine confessionnelle qui se déchaîne est une forme de contestation bien politique qui identifie les États à leurs gouvernants considérés comme illégitimes. L'État irakien, en particulier, s'est construit contre sa société à laquelle il s'est affronté de manière permanente depuis sa fondation par les Britanniques en 1920. L'État libanais semble prisonnier du confessionnalisme politique qui condamne la citoyenneté libanaise à ne jamais pouvoir émerger. Quant au Yémen, les crises entre huthistes, gouvernement de Sana'a, djihadistes et indépendantistes du Sud révèlent également bien que c'est l'État yéménite actuel qui est en cause.

Alors qu'en Égypte et en Tunisie, les printemps arabes sont en train de déboucher sur la mise en place de deux nouveaux régimes, quoique de signe opposé, qui semblent avoir trouvé une certaine stabilité, mais où les polarisations perdurent sous la forme de tensions qui appellent, selon les cas, la répression ou le compromis, la Libye plonge désormais dans une guerre civile qui permet de l'apparenter aux États du Proche-Orient, où la question de la pérennité des institutions étatiques en place est posée. Dans ces derniers cas, la polarisation confronte des acteurs qui visent à s'exclure réciproquement pour des raisons autant politiques que religieuses, qui plongent leurs racines dans l'histoire du pays.

L'émergence généralisée des sociétés civiles, acteurs incontournables des printemps arabes, a accouché de haines dont la genèse doit être cherchée

sans doute dans le caractère illégitime d'États prédateurs.

La légitimation par les autorités religieuses de combats politiques et/ ou confessionnels (par exemple, la position d'Al-Azhar et des oulémas sunnites du monde arabe face au 'coup d'État' en Égypte, à la guerre en Syrie et en Irak) est aussi le révélateur d'une crise généralisée de l'autorité religieuse en islam sunnite. Les pays touchés par les printemps arabes voient, à l'exception notable de l'Égypte et de la Tunisie, une perte de souveraineté importante des États en place. Dans la mesure où les autorités religieuses, en contexte sunnite, étaient traditionnellement liées à l'État, on assiste à une brusque aggravation de la crise de l'autorité religieuse sunnite.

Quelle institution, quels oulémas sunnites peuvent avoir le poids suffisant face au califat auto-proclamé de l'État islamique? Quelles nouvelles autorités religieuses musulmanes peuvent émerger dans ce contexte de polarisation généralisée? Quel devenir pour les mouvements islamistes à la suite du changement de pouvoir en Égypte et de l'adoption d'une nouvelle Constitution en Tunisie?

À toutes ces questions, les auteurs de cet ouvrage tentent de donner des réponses, parfois contradictoires, mais toujours animées d'un désir de comprendre une actualité fondatrice qui est en cours. C'est aussi à cette aune qu'il faut accueillir le plaidoyer de Valentine Zuber en faveur de la liberté religieuse.

Le 20 février 2015